



Lettre aux gestionnaires

Christiane Ouimet
Commissaire
Commissariat à l'intégrité du secteur public

Le 11 juin 2008

Nous percevons les cadres intermédiaires en particulier – les « transmetteurs » de la culture d'aujourd'hui et les leaders de demain – comme l'élément clé de la prévention. - Rapport annuel 2007-2008

Chers cadres,

Je vous écris aujourd'hui en tant qu'acteurs de premier plan dans cette mission très importante qui est de rehausser la confiance envers les institutions publiques. Étant d'importants partenaires dans nos efforts de prévention, d'éducation et de changement culturel, je suis persuadée que vous pouvez m'aider dans l'accomplissement de mon mandat.

Notre tout premier rapport annuel, intitulé «Informer. Protéger. Prévenir. – Bâtir ensemble la confiance», souligne clairement, dans le chapitre 4 portant sur la prévention, l'importance de votre rôle stratégique au sein des institutions du gouvernement du Canada.

Vous savez, l'intégrité est une valeur fondamentale de la fonction publique. C'est par là que nous jugent nos collègues et, bien évidemment, le public. C'est aussi l'intégrité qui inspire la confiance - la perception que l'organisme public qui gère nos intérêts est composé de personnes dont la probité et l'honnêteté ne font aucun doute. C'est votre responsabilité, à vous, d'inspirer et de guider ces individus dans leurs actions, et ce, à tous les niveaux. Il s'agit là d'une responsabilité importante et essentielle.

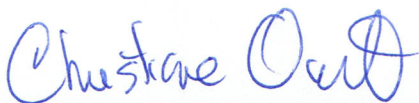
En tant que gestionnaires, vous êtes les baromètres de l'intégrité de votre organisation et les artisans de son application. Je vous charge donc d'une mission aujourd'hui; Cette mission comporte cinq actions clés qui vous permettront de bien jouer votre rôle de leader auprès de vos employés, et qui m'aideront dans l'application de mon mandat. Ces cinq actions sont:

1. Agissez en tant que champion de la cause - Vous pouvez et surtout devez promouvoir l'importance de l'intégrité auprès des employés.
2. Lancez le dialogue - N'hésitez pas à parler d'intégrité, soyez proactifs. Vous avez la capacité de trouver des solutions face aux situations.
3. Encouragez le professionnalisme - La formation est un excellent moyen de le faire.
4. Soyez responsable - Votre comportement dictera à vos employés leurs propres normes de conduite en matière de responsabilisation.
5. Agissez en tant que mentor - Vos employés attendent vos conseils et se tournent vers vous pour l'orientation en ce qui a trait au comportement éthique et professionnel.

En terminant, je vous invite à partager avec mon bureau vos bonnes pratiques ainsi que vos réussites. Ces informations sont importantes pour tous. N'hésitez pas aussi à nous inviter dans vos milieux de travail, il nous fera plaisir d'aller y faire des présentations. N'oubliez-pas que vous êtes, tous et chacun, des ambassadeurs de l'intégrité en milieu de travail. Merci pour votre dévouement et vos efforts. Votre soutien est extrêmement important.

Vous trouverez toute l'information sur les dispositions de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, les responsabilités du Commissariat à l'Intégrité du secteur public, ainsi que notre rapport annuel, en visitant notre site au www.psic-ispcc.gc.ca

La Commissaire,



Christiane Ouimet